Le Régime de l'indemnisation des heures perdues

Le problème de la paie aux ouvriers pose, dans les circonstances actuelles, aux employeurs des difficultés à faire dresser les cheveux sur la tête ; il renferme des subtilités propres à dérouter le comptable qui jongle le mieux avec les barèmes.

La rémunération doit tenir compte des heures effectives de travail, des heures d'alerte, et, dans les établissements sinistrés, des heures de chômage forcé.

La législation en cette matière n'est pas stable. Une loi chasse l'autre. Les textes sont rédigés en ce style administratif, très clair pour le juriste ou le fonctionnaire, mais à peu près incompréhensible pour le commun des mortels.

Une extrapolation est nécessaire. Nous l'avons tentée.

POUR L'INDEMNISATION DES HEURES PERDUES

La loi actuellement applicable pour l'indemnisation des heures perdues est celle du 20 Mai 1944. Elle s'applique aussi bien pour les heures perdues en raison des destructions que pour celles perdues en raison des alertes.

Toutefois, remarquons immédiatement, que les employeurs doivent, automatiquement payer des indemnités à leur personnel pour les heures perdues en raison d'alertes, alors qu'ils ne peuvent régler les heures perdues par suite de destructions, que s'ils ont obtenu l'autorisation officielle.

ECONOMIE DE LA LOI

On considère qu'un ouvrier effectue normalement 50 heures de travail sur deux semaines.

Le montant de l'indemnité par heure perdue est calculé sur la base du salaire moyen départemental — 6 fr. 85 l'heure à Douai. — Il est variable et s'accroît avec l'importance du nombre d'heures perdues. Il est de 100% pour la première tranche de 0 à 32 heures, de 80% pour la tranche de 32 à 64 heures et de 60% pour la tranche de 64 à 80 heures.

EXEMPLES CONCRETS

Ainsi un ouvrier, gagnant 14 fr. de l'heure, a travaillé 20 heures durant les deux semaines. Il touchera 20 heures à 14 fr. plus 12 heures à 8 fr. 88, plus 32 heures à 7 fr. 88, plus 16 heures à 5 fr. 91, soit au total : 744 fr. 92.

Si le même ouvrier avait travaillé 40 heures, il encaisserait sa paie normale pour ces quarante heures plus 24 heures à 7 fr. 88 et 16 heures à 5 fr. 91.

La loi prévoit par ailleurs que l'indemnisation ne peut pas être supérieure aux trois-quarts du salaire horaire moyen de chaque esclarié.

Cette restriction nous amène à considérer le cas d'un ouvrier dont les trois-quarts du salaire horaire moyen sont inférieure à 9 fr. 80.

Examinons la situation d'un ouvrier qui gagnait, par exemple 10 fr. de l'heure et qui a également travaillé 20 heures.

Il percevra 20 heures à 10 fr. plus 10 heures à 7 fr. 60, plus 32 heures à 7fr. 60, plus 16 heures à 5 fr. 91, soit au total : 609 fr. 56.

L'indemnisation est calculée comme précédemment, mais l'ouvrier ne peut pas toucher 9 fr. 85 l'heure, pour les 12 heures perdues de la première tranche, ni 7 fr. 88 pour les 32 heures de la seconde tranche, parce que ces indemnités seraient supérieures aux trois-quarts de ces salaires normaux.

En ce qui concerne les femmes, le salaire de base est diminué de 10% ; pour les travailleurs de moins de 20 ans, il est diminué de 10% par année.

CAS DANS LESQUELS LES OUVRIERS NE PEUVENT PRETENDRE A AUCUNE INDEMNITE

L'ouvrier ne peut prétendre à aucune indemnisation, quand il a travaillé 80 heures au cours des deux semaines considérées. Il en est de même si sa paie atteint 960 fr. pour les hommes ; 864 fr. pour les femmes et les jeunes gens de 19 ans ; 768 fr. pour ceux de 18 ans, etc...

Les indemnités ne sont dues que dans le cas où il e été impossible de récupérer les heures. Leur paiement peut être différé de 15 jours.

INDICATIONS POUR LES EMPLOYEURS

Les employeurs supportent la charge des 28 premières heures indemnisées au profit de chaque salarié. L'Etat supporte la charge des indemnités suivantes, à l'exception des charges sociales qui restent à la charge de l'employeur.

Celles des indemnités supportées par l'Etat sont payées par les employeurs. Elles leur sont remboursées aux productions d'Etat visées par l'inspecteur du Travail et arrêtés par le Préfet. Ces états sont à adresser à l'Inspecteur du Travail.

Le régime d'indemnisation ainsi défini est limité à une période de dix semaines qui pourra être prolongée ou diminuée.

Signalons que les services de l'Inspection du Travail pour Douai sont repliés 62, Bd Jeanne d'Arc.

UNE MÈRE INDIGNE EST ARRÊTÉE A LOOS

SON GARÇONNET A DU ETRE HOSPITALISE

A la suite de dépositions d'un certain nombre d'habitants du quartier de l'Epi de Soif, à Loos, M. le commissaire de police fut amené à ouvrir une enquête relative à de mauvais traitements infligés au jeune Jean-Michel Dandoy, âgé de 5 ans.

A la suite des investigations policières, la mère du cet garçonnat, née Alice Laloyer, 25 ans, rue Paul Doumer à Loos, a été mise en état d'arrestation et déférée au Parquet.

L'enfant martyrisé a dû être hospitalisé à l'Hôpital de Loos où le médecin-chef de l'établissement M. Verhaghe, a déclaré que le petit Jean-Michel Dandoy doit être l'objet de soins urgents. Le corps du bambin est truffé de contusions, de brûlures et d'ecchymoses. L'enquête e établi que la mère qui battait son enfant jusqu'à épuisement, lui interdisait formellement de parler des scènes violentes, sous peine de lui couper la langue. Le pauvre garçonnat est du plus atteint de rachitisme ayant provoqué des déformations des membres inférieurs.

Ajoutons que cette mère indigne est connue comme une femme brutale at ayant avec des enfants des conversations déplacées.

CARTES TEXTILES E et J

Pour des raisons indépendantes de sa volonté, la Préfecture du Nord n'a pu doter les Mairies du Département des nouvelles cartes de textiles E et J destinées aux enfants de 3 à 12 ans et aux jeunes gens et jeunes filles de 12 à 18 ans.

Par télégramme-Circulaire, en date du 5 Juin 1944, M. le Ministre, Secrétaire d'Etat à le Production Industrielle e prorogé le validité des tickets des anciennes cartes de ces deux catégories au 31 Août 1944, au lieu de 30 Juin précédemment indiqué.

Dans ces conditions, les consommateurs de ces deux catégories ne seront nullement lésés dans leurs droits légitimes et les Services Préfectoraux se feront un devoir de mettre en place dans les Mairies les cartes de textile E et J nouveau modèle, dès que cette opération eura été rendue possible.

RADIO-LILLE

Voici le programme du 10 juin, de 17 h. à 19 heures :

1. Causerie des spectacles, par M. Jules Tardieu ; 2. Le Choret « Les XXX », dirigé par M. Morand ; 3. La Milice Française vous paris ; 4. Improvisations au piano ; 5. Quelques extraits de « Mon frere Yves », par J Bonnehon, Jouvenel, Cl. Noël, J. Mermac et Ch. Dubus ; 6. Concert par l'orchestre Casino, sous le direction de M. Bouillerd, avec le concours de Orvelyn ; 7 Causerie : « Beffrois et terrils », et suite du concert ; 8. « Carottiers et Cie », sketch en un acte, de Simons, interprété par l'auteur, Line Daries, Bertal, Lemoine, Cl. Noël et Sergy ; 9. Improvisations au piano ; 10. Causerie sportive par M. Marcel Pelitier.

LILLE RECHERCHE....

« Les familles des militaires ou ex-militaires ci-après désignés sont priées de vouloir bien au plus tôt, ou se présenter ou faire connaître leur adresse actuelle à la Mairie de Lille, 4e Division, Entresol du Pavillon I :

Louchet Paul, Matricule 2361 au Recrutement de Saint-Omer, ancienne adresse : 5, rue Godefroy à Lille.

Ferrant Ernest, Recrutement de Lille, classe 1927, ancienne adresse : Quai de l'Ouest, Cité St-Joseph 27, à Lille.

Belcourt Henri, caporal au 52e B. M.M., classe 1935, Matricule 2487 au Recrutement de Lille, ancienne adresse : 55, rue Léonard Danel à Lille.

COMMODITÉ !

VOTRE FORTUNE grande ou petite SOUS LA FORME LA PLUS REDUITE

Votre avoir peut tenir en un ou plusieurs

BONS du TRÉSOR

Coupures de 1.000, 5.000 10.000 50.000, 100.000, 500.000, 1.000.000, etc.

ON SOUSCRIT PARTOUT

TP 2

LISEZ et UTILISEZ nos PETITES ANNONCES

MAIS DITES-MOI MA FILLE, OU SONT VOS REFERENCES ? MADAME, LES VOICI, ET J'AI MES PREFERENCES : JE LESSIVE AU BLANCO, JE RECURE AU RECO, JE REPARE AU TIPEX MAIS ALORS, C'EST PARFAIT, COMMENCEZ AUSSITOT.

ROUBAIX

AU FEU

Un récipient contenant de la cire avait été placé sur un réchaud dans l'officine de la pharmacie de M. Léon Van Bockstael, 53, rue du Collège. Cet ingrédient s'enflamma, mais le commencement d'incendie fut rapidement éteint à l'aide de chiffons mouillés. Les pompiers n'eurent plus qu'à compléter l'extinction. Il n'y a pas eu de dégâts.

DU VIN SANS INSCRIPTION

Un wagon contenant un stock important de bouteilles de vin était en stationnement, depuis une dizaine de jours, sur une voie de garage à la gare annexe. Des individus visitèrent le véhicule immobilisé et ils firent un sérieux prélèvement de 2.227 flacons représentant une valeur de 100.000 francs.

Plainte a été déposée au 1er arrondissement et les inspecteurs de police judiciaire poursuivent les investigations.

Grand-Théâtre de Roubaix

DIMANCHE 11 JUIN, à 16 heures
LE GRAND SUCCES DE RIRE
UN BON GARÇON
Opérette en 3 actes d'André Barda.
Musique de Maurice Yvain
Location comme d'usage. 2.529

L'ECHELLE B'EST BRISEE

Au début de l'après-midi d'hier, M. Charles Dehin, 73 ans, lavait les carreaux de sa cuisine, 137, rue de l'Epeule, cour Sémelar, 14. Soudain, l'échelle sur laquelle il avait pris place se brisa, et le malheureux tomba dans le vide, se fracturant la jambe gauche. M. le docteur Lafaye l'a fait hospitaliser à la Fraternité.

DANS LA CUISINE

Occupée à des soins ménagers, Mme Vve Marissal-Delmeulle, 80 ans, est tombée dans la cuisine de son habitation, 35 rue Boucher de Perthes. Elle reçut les soins du docteur Six qui constata une fracture du poignet gauche. L'octogénaire a été conduite à la Fraternité.

UN BAIN FROID

En état d'ivresse, Mme Vve Gory, née Rosalie Dumarez, 36 ans, 17 rue de la Halle, tombe dans le canal, au quai de Lorient, hier vers 18 h. Le jeune Eugène Massens, 16 ans, 89 rue d'Alger, cité des Jardins 4, se jeta courageusement à l'eau et ramena la femme Gory sur la berge. On ne connaît pas les circonstances de la chute à l'eau. La « baigneuse », après avoir reçu des soins sur place, put regagner son domicile par ses propres moyens.

Ici, Radio-Paris

CYCLE BEETHOVEN
WILLEM MENGELBERG
LE DIMANCHE 11 JUIN
de 20 h. 10 à 22 heures
— *Grande fantaisie pour piano, chœur et orchestre.*
— *Ville Symphonie en la majeur* Op. 92.
Retransmission depuis le Théâtre des Champs-Elysées
Long. d'ondes : 280 m. 9 et 312 m. 8

EXPLOIT DE CHAUFFARD

Jeudi, vers 18 h. 15, passant à bicyclette, à l'angle des rues Jules Guesde et du Coq Français, M. Maurice Vandeveille, 50 ans, employé de Mairie, 8 avenue Alfred Motte, a été renversée par une camionnette automobile. L'auteur de cet accident, sans s'inquiéter de l'état du cycliste, reprit rapidement place au volant et s'enfuit. Il est recherché.

La victime reçut les premiers soins de M. le docteur Carré qui releva de nombreuses contusions sur tout le corps. Après pansement M. Vandeveille fut reconduit chez lui. Son état n'est pas grave.

EN CAS DE TOURNE DU LAIT

Jusqu'à présent, en cas da tourne du lait entier, les consommateurs pouvaient obtenir du service du Ravitaillement, un bon pour une boîte de lait concentré pour les enfants de 0 à 9 mois.

L'Egalité

le Roubaix — Tourcoing

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 8 au 18 Juin le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 1 21 h. 56 à 5 h. 46.

En raison de la pénurie du lait concentré, le service fait réserver chaque jour en frigo, une quantité de lait frais pour parer aux besoins éventuels. En conséquence les consommateurs, en se présentant en semaine, salle Watremez, ou le dimanche matin, Mairie de Roubaix, 1er étage, service du Ravitaillement, devront se munir d'un récipient pour emporter leur ration du lait frais, qu'ils recevront dorénavant au lieu du lait concentré.

Cet avantage sera accordé aux enfants jusqu'à un an.

L'ÉVACUATION DES ENFANTS

ne doit pas nuire à leur instruction ni à leur formation professionnelle.

Bien qu'éloignés des grands centres, ils doivent prétendre à une belle situation.

Les cours par correspondance FIGIER, Secrétariats, Comptabilité, Sténo-Dactylo, etc... le leur permettront.

Renseignement et documentation gratuits à FIGIER, service L.H., 53, rue de Rivoli, PARIS. .1360

Sociétés et Comités

Union des familles nombreuses Saint-Michel et Ste-Bernadette. — Dimanche, de 10 h. à 11 h. 30, permanence au siège, 1, rue Lecomte-Bailion. Paiement des primes de naissance, renseignements divers, adhésion des chefs de famille à l'association de famille de droit semi-public (se munir de la carte d'identité et du livret de famille).

Cercle horticole. — Réunion mensuelle au siège, 126, rue de la Gare, dimanche 11 juin, à 16 h., sous la présidence de M. E. Wattel.

COLISEE A partir du samedi, en matinée, à 4 h. :
Les Aventures fantastiques du Baron Munchhausen
Le film en couleurs le plus prodigieux du siècle.
LOCATION OUVERTE
PRUDENT DE LOUER

ETAT CIVIL

Naissances. — Réjane Duhamel, 64, rue Dauchonchon ; Jeannie Vanneph, 128, rue d'Oran, née à la Maternité municipale, 20, avenue Julien-Lagache ; Michel Carette, à Hem, 90, rue des Trois Baudets, né à la Maternité municipale, 20, avenue Julien-Lagache.

Publications de mariage. — Henri Vinck, soudeur autogène, 76, rue des Arts, et Suzanne Devos, a. p., 78, rue des Arts ; Paul Lammertyn, employé, 16, rue de Menin, et Paula Trompette, coiffeuse, 179, rue de Tourcoing.

Décès. — Yvonne Poublon, épouse Chenevière, 34 ans, de Wattrelos ; Victorine Nys, 81 ans, 91, rue des Anges, C. Nys, 2 ; Adèla Deametire, veuve Hubau, 79 ans, 30, rue Lanne ; Alfred Cedert, 71 ans, 122, rue Pellart ; Alfred Morny, 71 ans, 35, rue de Barbieux ; Edmond Deperne, 86 ans, 22, rue Lafontaine, C. Vanhoutte, 2.

FUNERAILLES

BETHUNE. — Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Funérailles de Monsieur le Docteur Edmond QUENEE, Chirurgien en chef honoraire de l'Hôpital de Béthune, Chevalier de la Légion d'Honneur, décédé à Béthune, le 6 juin 1944, dans sa 65e année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise, qui auront lieu le Samedi 10 juin, à 11 heures, en l'Eglise Saint-Vaast. L'inhumation se fera au cimetière de Béthune, dans le caveau de famille. Réunion à la maison mortuaire, place de l'Eglise, à 10 h. 15. De Profundis.

De la part de Madame Edmond Quenée-Lecœuvre, son épouse ; Monsieur le Docteur André Quenée et Madame Quenée-Hernu, ses enfants ; Madame Alphonse Quenée, sa mère, et de toute la famille.

WASQUEHAL

Un vol de douze lapins au Trisz. — M. Pasquier, commissaire de police, a enregistré la plainte de M. Gaston Casier, 32 ans, cultivateur, 4, rue Voltaire, qui a été victime nuitamment d'un vol d'une douzaine de lapins. La police en recherche les auteurs.

Famille du Prisonnier du Carreau. — Permanence demain samedi, de 14 à 16 h., au local, 93, rue Carpeaux.

Concours de coqs au profit des Veuves et Orphelins de la Guerre. — Le concours de coqs organisé sous les auspices de la municipalité de Wasquehal et le concours de MM. Victor Van Meyel, Verplancke frères et F. Sadaume, et qui se déroulera le lundi 19 juin à la salle des Fêtes du Centre, rue Jean-Macé, sous la présidence de M. Edouard Roussel, sénateur du Nord, s'annonce comme devant remporter un succès sans précédent. De nombreuses sociétés du Nord et du Pas-de-Calais ont déjà donné leur adhésion et il reste encore quelques mises à prendre. On sait que la mise a été fixée à 400 fr. et que chaque coq gagnant recevra 1.200 fr.

Les retardataires feront bien de se presser en adressant leur adhésion à MM. Van Mayel, Sadaune et Letellier à la mairie de Wasquehal.

Le tirage au sort aura lieu à 14 heures au café Sluyts, 24, place de la République et la mise au parc aura lieu à 15 heures.

CROIX

Les Soupes scolaires continuent. — Grâce à une mesure prise par la Secours National, les soupes scolaires continueront à être servies.

Les élèves qui prenaient leurs repas à la rue de Metz pourront se présenter à l'heure habituelle aux cuisines situées au Château Catteau, 93, rue Jean-Jaurès ; ils voudront bien se munir d'un récipient.

WATTRELOS

Pour nos sinistrés. — Concours de piquet, samedi 10, dimanche 11 et lundi 12 juin, chez Oscar Houttemane-Depraetère, 4, Grand Place. 3 tours pour 70 francs.

Les mêmes jours, chez Jules Devlaminck, rue d'Oran, 21, 3 tours pour 70 francs.

Les boules : Au Carin, samedi 10, à 16 h., équipe Paul Delchambre, Mazure et Delgrange contre Oscar du Carin, son fils et Catteian.

Lundi 12, à 15 h., Charles Lesaffre et Charles D'Hondt contre Oscar du Carin et Paul Delchambre.

Concours de pinsons et jeu de 421 chez Hochin, rue Haugedé, 34. Pose à 16 heures.

Le comité a reçu un don de 50 fr. de M. Henri Desbouvries.

Amis du Jardin et de la Basse-Cour familiale. — La réunion prévue pour dimanche 11 juin est reportée.

Au Cercle horticole. — Semences de soja. — Les sociétaires qui se sont fait inscrire pour les semences de soja pourront retirer lesdites semences, samedi 10, au siège, contre remise de la somme de 10 fr.

Le colis aux prisonniers. — La remise des étiquettes pour l'envoi du 36e colis aux prisonniers se fera au pavillon des Vieux Ménages, aux jours et heures ci-après :

Mardi 13 juin, de 14 à 17 h., de 1 à 350.

Mercredi 14, de 14 à 17 h., de 351 à 700.

Jeudi 15, de 14 à 17 h., de 701 à 1.050.

Vendredi 16, de 14 à 17 h., de 1.051 à la fin.

Les familles des prisonniers transformés en travailleurs libres doivent se présenter au jour indiqué ci-dessus munies de deux étiquettes-adresses, format 15 sur 12.

En cas d'empêchement, le titulaire de la carte de colis peut se faire représenter par une autre personne pourvu que celle-ci soit munie de la carte de colis, de l'étiquette-adresse et de la somme de 120 fr., coût du colis.

Union des Mutilés et Réformés. — Permanence dimanche 11, de 10 h. 30 à 11 h. 30 pour le règlement des cotisations et renseignements divers.

Les mutilés de la guerre 39-40 peuvent retirer leur carte de sociétaire.

Vêtements. — Distribution des bons pour les demandes déposées en mars au service de Ravitaillement dans l'ordre suivant :

Mardi 13, pour les noms commençant par A à C ; mercredi 14 : D ; jeudi 15 : F à L ; vendredi 16 : L à M ; lundi 19 : N à R ; mardi 20 : S à U ; mercredi 21 : V à Z.

Alcool à brûler. — Distribution exceptionnelle pour les foyers de 1 et 2 personnes au service de Ravitaillement, guichet 6, lundi 12 juin.

LYS-LEZ-LANNOY

Au Conseil Municipal

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Adolphe Lorthioir, maire.

Prime à la natalité. — Par délibération du 13 février dernier, le Conseil avait décidé la création d'un regime local de primes à la natalité avec effet du 1er janvier 1944 : en raison de la modification du salaire moyen départemental, il décide de relever les taux et fixe a 360 fr. pour le 3e enfant et à 540 fr pour le 4e et chacun des suivants le montant de la prime à attribuer.

Tranchées-abri. — L'Administration a prescrit diverses mesures pour la mise à l'abri de la population et notamment la désignation de caves et abris et la construction de tranchées dans les différents quartiers. Pour aménager ces tranchées un crédit de 50.000 fr. a été voté.

Victimes civiles. — L'assemblée a adopté une proposition de l'Administration de désigner un carré spécial au cimetière où reposeront les victimes civiles de la guerre. La Ville décide en outre de prendre les frais de transports funéraires à sa charge.

Personnel auxiliaire. — Le Conseil décide de faire bénéficier le personnel auxiliaire des nouvelles dispositions de l'arrêté préfectoral du 17 avril 1944.

Budgets. — Le budget additionnel de 1944 du Bureau de bienfaisance accusant un excédent de recettes de 167.427 fr. 30 est visé favorablement par l'Assemblée municipale qui prend acte des décisions de la Commission administrative relatives à l'octroi de secours complémentaires.

Comptes et budget. — Le compte administratif présenté par le maire pour l'exercice 1943 est adopté, il accuse un excédent de recette de 967.962 fr. 60. Les chapitres additionnels sont ensuite établis. Divers nouveaux crédits indispensables ; la gestion de 1944 sont votés. L'Assemblée décide en outre la mise en réserve de l'excédent des recettes pour l'exécution des travaux communaux qui sont indispensables et devront être entrepris dès que la situation le permettra.

Colis du Prisonnier. — Les familles n'ayant pas encore déposé l'étiquette-adresse sont invitées à se présenter le lundi 12, de 13 à 16 h., salle du Patronage, rue Echevin, dernier délai.

MOUVAUX

Le concert spirituel. — A l'occasion du concert spirituel qui se déroulera en l'église St-Germain, le dimanche 11 juin, à 16 h., il est porté à la connaissance du public que la location des places se fera au cours de la journée de samedi, ainsi que le dimanche jusque 12 h., au Café Delemmes, rue Jeanne-d'Arc, à Mouvaux.

Il est rappelé que les portes de l'église seront irrémédiablement fermées à 16 heures.

Les Spectacles dans la Région

A ROUBAIX

TRAMWAYS Samedi à 8 h. Dim. à 2 h. 30, 5 h. 15, 8 h.
Les « ROIS DU RISQUE » dans « LA COUPOLE DE LA MORT »
Un drame du cirque éblouissant
La sem. proch. : PIERRE et JEAN

COLISEE Sam., mat. 4 h., soir, 7 h. 30. Dim. 3 séan. 3 h., 5 h. 30, 8 h. Lundi et Jeudi, mat. 3 h., soir, 8 h.
LES AVENTURES FANTASTIQUES DU BARON MUNCHHAUSEN
Un film en couleurs prodigieux...

A WATTRELOS

FAMILIA Wos Samedi, Lundi, Mercredi, 19 h. 45. Dim. 15 h., 17.30, 20 h. Ldi, Jdi, 15 h.
LE VOYAGEUR DE LA TOUSSAINT

METRO 249, rue Carnot, Wattrelos Samedi : soirée à 7 h. 30 Dimanche : 3 séances, 3 h., 5 h. 30, 8 h. Lundi et Jeudi : mat. 3 h., soir. 7 h.30
Annie Ducaux, Pierre Blanchar dans PONTOARRAL, Colonel d'Empire.

TOURCOING

LA CAMBRIOLE A L'ŒUVRE

Chez Mme Leclercq Paulette, 21 ans, cabaretière, 19, rue du Nord, on a volé 1 kilo de laine bleu marine et trois bleuses en soie.

— Dans le clapier de M. Pierre Castel, cultivateur, rue de Leon, le jeune J... W..., 19 ans, demeurant à Flers-Breucq dérobait deux poulets lorsqu'il se fit pincer par le domestique de ferme. La police a ouvert enquête.

— Aux Etablissements Scalabre, rue de Roubaix, la police a procédé à l'arrestation du nommé Jean Poteau, 18, rue des Cîrondine qui avait dérobé dans l'usine des lanières de cuir.

CHUTE MALENCONTREUSE

Hier, vers 19 h. 15, à l'angle de la rue Nationale et de la rue de Guisnes, M. Auguste Bourlez, 77 ans, demeurant rue de Guisnes, a fait une chuta et a eu l'arcade sourcilière gauche fendue. Conduit au pharmacien il recut les premiers soins, il a pu regagner son domicile par ses propres moyens.

TICKETS D'HUILE POUR VOITURES A GAZ DE VILLE

Les propriétaires de voiture fonctionnent eu « Gaz de Ville » sont invités à se présenter avant le 15 juin, à la Mairie Annexe, 2, rue Paul Doumer (2e guichet à gauche) pour y retirer leurs tickets d'Huile Auto. Les tickets non retirés à cette date seront renvoyés au Service des Carburants à Lille. Se munir du permis de circuler et du carnet de bord.

AUX A. G. BELGES

Les titulaires d'une pension belge sont priés de passer au siège, diman. che 11, de 10 h. à midi, pour communication concernant les certificats de vie.

Sociétés et Comités

U. N. C. Groupe des A. S. des Plats. — La Commission du Groupe des Plats prie les A. C. sinistrés membres du groupe de venir se faire inscrire au siège, 129, rue du Touquet, samedi 10, de 14 à 16 h. Se munir de la carte de sinistré. D'autre part, le groupe fêtera célébrer une messe dimanche 11, à 11 h. 30, en l'église provisoire St-Jean-Baptiste aux établissements Lepersonne, rue des Plats, à la mémoire de M. Julien Glorieux, vice-président du groupe, décédé. Prière à tous les membres du groupe de bien vouloir y assister.

Tournoi de boules St-Jean. — Résultats du 4 juin : Ste-Famille bat Campagne 15 à 4 ; Vert-Bendet bat St-François 11 à 6. Finale : Vert-Baudet bat Ste-Famille 11 à 10. — Rencontres du 11 : à 15 h., St-Jean-Baptiste contre les Francs-Bourleurs du Brun-Pain ; à 16 h. 30, Notre-Dame de Consolation contre Ma Campagne.

Association des médaillés du travail. — Samedi 10, de 14 h. 30 à 16 h. 30, café Charles Duquesnoy, 1, place de la République, paiement des cotisations 1943-44, inscription des nouveaux médaillés.

Aux anciens combattants. — La caisse d'Assurances sociales des A. C., 43, rue du Hêre, rappelle à ses adhérents que les prestations sont payées les mercredi et samedi, de 14 h. 30 à 17 h. 30.

ETAT CIVIL

Naissances. — Marie Larmaison, 263, ch. P.-Forest. — Régine Demuitier, rue Bourgogne, 76. — Chantal Desmons, boulevard Gambette, 250. — René Boucaen, rue Renaix, 69.

Publication. — Jules Horrent et Suzanne Deldalle.

Décès. — Alfred Rendering, 3 mois, rue Colbert, 366. — Julie Mahant, 76 ans, rue de la Vigne, 61.

HALLUIN

Il se faisait remorquer. — La police a rédigé contravention à un terrassier, Florimond Verschoore, 32 ans, domicilié à Menin, rue Charles Capelle, 33, qui, a bicyclette s'était accroché rue de Lille à une auto pour se faire remorquer.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Samedi 10 juin 1944. — Soleil : Lever à 5 h. 49. Coucher à 21 h. 51.

Aujourd'hui : Saint-Landry. Demain : Saint Barnabé.

FUNERAILLES. — Jeudi après-midi ont eu lieu à Lille les funérailles de M. Edmond BERTRAND, Directeur d'Ecole en retraite, ancien adjoint au Maire de Lille, administrateur du Bureau de Bienfaisance de la ville de Lille. Des couronnes de fleurs ont été offertes par la Ville, le Bureau de Bienfaisance, le Comité d'Entr'aide, la Cie de Fives-Lille et la Ligue du Bien Public.

Les cercueils du poète étaient tenus par MM. Paul Dehove, maire de Lille ; Daniel Leplat, président de la Ligue du Bien Public ; Dassonville, le Professeur Bué, du Conseil d'administration du Bureau de Bienfaisance ; Bossut, vétérinaire, directeur des Abattoirs de Lille et Beugnies, président du Denier des Ecoles laïques.

Parmi la nombreuse assistance, nous avons noté la présence de MM. Carles, Préfet Régional ; Darrouy, Préfet-Délégué ; Cassel, président de l'Office des Pupilles de la Nation ; F. Martin, secrétaire général de la mairie ; Lespagnol, Raoust, Sergeant Marié, Coulen, adjoints au Maire ; Leien, conseiller municipal ; Devernay, Leroy Claes, Bauche, Vandenberghe, Rousseau, Arquembourg, anciens conseillers municipaux ; Leroy, inspecteur primaire ; l'abbé Lanselle et Mlle Gavin, du Comité d'Entr'aide ; le commandant des S.P. Ruffin, Bianchi, Pilcevet et Hermez, du Bureau de Bienfaisance ; Delporte, vice-président des Hospices de Lille ; Lefebvre et Vandenhende, chefs de division ; Viste, président de la F.A.L. ; Fontaine, directeur du Collège Technique Baggio-Dubuisson, architecte de la Ville ; Henri Salengro, secrétaire général du Bureau de Bienfaisance ; Thésio président de la Chambre Hôtelière ; le Conseil d'administration de la Ligue du Bien Public ; de nombreux Directeurs et Directrices d'écoles, etc...

Au cimetière du Sud où a eu lieu l'inhumation, M. Paul Dehove a retracé la vie toute de labeur et de bonté de cet homme intégralement bon qui vient de disparaître.

Nous renouvelons à la famille nos profondes condoléances.

GARRIERES D'AVENIR. — Prép. ve chez vous, en qus mois d'étude à une belle situat. en Electr., Aviat., Auto, Béton armé, Chauf. cent. Dem. Guide R. grat à Institut Méd. Polytech., 15, Avenue V.-Hugo, Boulogne-sur-Seine, indiquant branche préférée.

Caisse d'Epargne. — Ce samedi 10, à la Mairie, de 14 à 15 h. 30 séances de versements et remboursements.

Cinq procès-verbaux. — La gendarmerie a dressé cinq procès-verbaux contre cinq ménagères habitant la Campagne Rouge à Menin qui ramassaient des escarbilles le long de la voie ferrée.

LINSELLES

Amicale des directeurs, employés et contremaîtres. — Dimanche 11, permanence habituelle à l'hôtel des Trois Rois, de 9 h. 45 à 10 h. 15, pour la perception des cotisations en retard, paiement des retraites et des dossiers de maladie remis avant le 20 mai. D'autre part, les adhérents dont un enfant a fait la communion solennelle sont priés de remettre une attestation en vue de l'obtention du livret de caisse d'épargne. Pour ceux dont l'enfant aurait déjà titulaire d'un livret, ils sont priés de le remettre à la permanence pour attribution de la prime.

RONCQ

A la société de gymnastique « La Jeanne d'Arc ». — Dimanche 11, la société fêta célébrer la messe de 9 h. en l'église St-Piat à l'intention de M. Lucien Derocq, qui fut pendant plus de 23 ans président actif de la « Jeanne d'Arc ». Tous les membres sont invités à y assister et à se placer dans le bout de l'église.

— Ce vendredi, en Cercle de la rue du Docteur-Gallisot, à 16 h., répétition pour les pupilles et à 20 h. pour les adultes.

HEUVILLE-EN-FERRAIN

Les remerciements du Secours national. — La collecte effectuée en faveur des sinistrés de Tourcoing et environs a rapporté une importante somme d'argent et de nombreux dons en nature. A la population neuvilloise qui a ainsi témoigné sa générosité, le comité local du Secours national adresse ses chaleureux remerciements de même qu'aux prisonniers rapatriés qui se sont assumés le charge de cette collecte.

Tribunal correctionnel de Lille

Manœuvres criminelles. — Pourcuivies pour ce délit et complicité, qui comparu devant le Tribunal : Maria Duvillé, femme Marissal, 55 ans, ménagère, rue de l'Hôpital, à Wattrelos ; Léonie Renoir, femme Venhoelle, 34 ans, rue de l'Hôpital, à Wattrelos, et Raymonde Kimpe, femme Degeyndère, 23 ans, ménagère, rue de l'Hôpital, à Wattrelos.

Maria Duvillé a été condamnée à deux années d'emprisonnement et à 10.000 fr. d'amende. Pour complicité, Renoir a été condamnée à 4 mois d'emprisonnement et Kimpe à 1 mois. Le Tribunal jugera à une autre date la victime de ces manœuvres.

L'exportation de blé. — Quatre individus Werquin, à mille francs vidus venant de Monscron avaient tenté da repasser la frontière avec une voiture chargée de 6.400 kilos de blé. Il s'agissait de Eugène Louwyck, boulanger ; Auguste Meersman, 36 ans, mécanicien ; Joseph Delmotte, 26 ans, chauffeur ; Gnisseppe Perelli, 22 ans, manœuvre, tous de Mouscron, qui ont été condamnés chacun à 6 mois de prison et aux amendes solidaires de 160.000 et 134.400 fr., aux astreintes de 40.000 et 26.240 fr.

— Pour tentative d'exportation de 55 kilos de blé par voiture, Gustave Vandeputte, 47 ans, mécanicien à Heule (Belgique) et Adolphe Hompotte, 46 ans, chauffeur en Belgique, ont été condamnés à 3 mois de prison par défaut et à 200.440 fr. d'amende et 100.000 francs d'astreinte.

EN BELGIQUE

MENIN

DES VOLEURS ARMÉS ATTAQUENT UNE FERME

Le fermier Léon Collie, qui se trouvait dans les écuries vers minuit pour soigner un cheval, entendit son chien aboyer, il sortit et vit deux hommes à la porte d'entrée de sa maison et un troisième devant la grille de la ferme, les deux premiers avaient un revolver en main. Le fermier se jeta résolument sur un des bandits, lorsque tout à coup au cours de la lutta, un coup de feu partit et les trois malfaiteurs prirent la fuite. La gendarmerie et la police avisées enquêtent.

SPORTS

UN BEAU MATCH DE PÊCHE A LILLE

Pour le championnat des équipes de « dix » Lille (Municipaux) recevra dimanche 11 juin, à 15 h. 30 au vivier de la Corne de Gand, la sélection roubaisienne du Syndicat.

Les matches Lille-Roubaix sont toujours très disputés et nous pouvons prédire à celui-ci une marque assez serrée.

Le match Lille (Tramways)-Tourcoing, qui devait se disputer le 11 juin à Quesnoy, est reporté au 18 juin.

LUTTE

UN GRAND GALA A ROUBAIX

Dimanche 11 juin, dans le local de l'U. R. S. A., 22, rue Jeanne-d'Arc, à Roubaix, aura lieu, à 15 h. 30, un gala de lutte libre et gréco-romaine qui comportera un match Roubaix-Hallemmes, qui s'annonce passionnant.

Les meilleurs éléments hellemmois et roubaisiens s'affronteront en sept combats parfaitement équilibrés et la programme sera complété par trois rencontres préliminaires.

Les juges seront MM. Cuvelier, Vanherpe et Lebros. Prix des places : 10 et 20 fr.

BOULES

Tourcoing. — Coupes A. Piat, P. Grau, J. Lampe. — Dimanche 11 juin, à 15 h., boulodre des Amis des Phalempins, 18, rue des Phalempins, l'équipe des anciens combattants des Phalempins (commandant Leman Auguste), gagnante du tournoi Charles Desrousseaux, sera opposée à l'équipe des Ko-Ko-Li-Fé (commandant Louis Coupieux), finaliste du dit tournoi. Pour les coupes Albert Piat et Pierre Grau, partie en double bouts.

La quête sera faite au profit des sinistrés de la Société Saint-François.

ANNONCES LE